



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Epreuve obligatoire d'anglais en contrôle en cours de formation du certificat d'aptitude professionnelle et du baccalauréat professionnel

Rectorat / bureau des IEN 2nd degré

Affaire suivie par : Elisabeth JARDON et Sabrina ELMOUR

Tél : 01 57 02 60 00

Mél : elisabeth.jardon@ac-creteil.fr et sabrina.elmour@ac-creteil.fr

Trames de présentation académique pour l'organisation de l'épreuve obligatoire d'anglais présentée en contrôle en cours de formation, à destination des enseignants de certification d'aptitude professionnelle et de baccalauréat professionnel..

Référence :

- *BO n°5 du 11 avril 2019*
- *Annexe 5 arrêté du 17 juin 2020*
- *Annexe 5 arrêté du 30 août 2019*

Annexes :

- *Trame épreuve obligatoire d'anglais-CCF-Baccalauréat Professionnel*
 - *Trame épreuve obligatoire d'anglais-CCF-Certificat d'aptitude professionnelle*
-

Dans le cadre de l'organisation des épreuves obligatoires d'anglais présentées en contrôle en cours de formation, ces trames de présentation sont proposées aux équipes d'anglais de la voie professionnelle de l'académie de Créteil.

Celles-ci faciliteront la conformité aux textes officiels, permettront une présentation uniforme au sein de l'établissement et aideront à l'archivage des copies.

Les enseignants évaluateurs pourront contextualiser leur sujet en s'appuyant sur les éléments de guidage proposés dans l'annexe V de l'arrêté du 17 juin 2020 pour le baccalauréat professionnel et dans l'annexe V de l'arrêté du 30 août 2019 pour les certificats d'aptitude professionnelle.

Ces documents seront également accessibles depuis le site disciplinaire de l'anglais en LP, de l'académie de Créteil (<https://anglais-lp.ac-creteil.fr/>).

Pour le recteur et par délégation,
Elisabeth JARDON et Sabrina ELMOUR
IEN lettres-anglais